

**MÉMOIRE A LA COMMISSION DES ETATS GÉNÉRAUX
SUR LA SITUATION ET L'AVENIR
DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC.**

Par ACHILLE HUBERT,
Éditeur de l'hebdomadaire LE RADAR.

PLAN DE L'EXPOSÉ

1. Mot de Bienvenue.
2. Introduction.
3. Le pouls de la langue aux Iles.
4. Mise à jour des obstacles, des difficultés,
face à l'épanouissement de la langue française aux Iles
et pistes de solutions.

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire,
Mesdames et messieurs les commissaires,

Mot de bienvenue:

Je voudrais d'abord vous remercier sincèrement d'avoir mis les Iles-de-la-Madeleine sur votre itinéraire, à égalité avec la Gaspésie et la Côte Nord. Votre présence aux Iles aujourd'hui, malgré la distance, témoigne de votre volonté de prendre le pouls de la langue française sur **tout le territoire du Québec**, y compris la partie située à l'extrême orient du continent Québécois et dont les habitants représentent, malgré leur petit nombre, un patrimoine unique dans le vitrail de la grande communauté française du Québec. Donc, je vous souhaite la bienvenue aux Iles-de-la-Madeleine, la plus belle région du Québec, et j'espère que vous y passerez des heures agréables et intellectuellement enrichissantes.

Introduction

J'aimerais avec vous me livrer à un petit exercice qui me fut suggéré par la lettre de votre président, M. Larose qui écrivait : « A mes yeux, ces audiences sont capitales pour prendre le pouls de la langue française sur l'ensemble du territoire québécois. » Prendre ou tâter le pouls de quelque chose, c'est chercher à connaître la façon dont la chose se présente, en observer son état et sa tendance, nous dit le petit Larousse.

Comment se présente donc la situation de la langue française aux Iles-de-la-Madeleine ? Pour mieux saisir cet état et cette tendance de la langue française, il convient de faire d'abord un petit retour histoire, question de mettre les choses en perspective.

Retour historique

Les Madelinots, pour la majorité, sont issus des Acadiens de la déportation, ce qu'on appelle en termes polis, le grand dérangement. Aujourd'hui, on parlerait de nettoyage ethnique. Les Acadiens ont donc souffert dans leur vie personnelle et collective du fait que leur langue était française et que leur religion était catholique. De nos jours, non loin de nous, des descendants de ce peuple Acadien doivent se battre, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île du Prince Edouard pour faire reconnaître leurs droits linguistiques dans vie de tous les jours. On constate malheureusement que leur assimilation à la majorité anglaise est galopante et semble sans retour pour certains groupes moins nombreux et plus faible; et cela en dépit du fait qu'il y a au Canada une loi des deux langues officielles et qu'il y a un commissaire nommé spécialement pour veiller à sa mise en oeuvre.

La préservation du patrimoine linguistique des Madelinots fut confié pendant plusieurs décennies à la tradition orale des familles et de l'église. Les gens des Îles étaient pas ou peu instruits et très peu savaient écrire, sauf le notaire, parfois le marchand et bien sûr le curé. Beaucoup ne savaient même pas signer leur nom. Les écoles n'existaient pas. Les seuls témoins écrits de l'époque sont les registres paroissiaux, faisant état des baptêmes, des mariages et des décès ayant pour toute signature un grand X, . Aux Îles de la Madeleine, les Acadiens déportés ont été plus chanceux que ceux des Maritimes puisqu'à un certain moment de l'histoire, ces Acadiens, qu'on n'appelait pas encore des Madelinots, sont tombés sous la juridiction de la province de Québec. Ce fut leur planche de salut. Mais du côté religion, ils sont longtemps demeurés sous la coupole de l'église catholique anglaise du diocèse de Charlottetown.

Puis, les Acadiens des Îles voient reconnus leurs droits à posséder leur terre. En même temps, s'organise un début d'éducation qui va permettre aux jeunes d'apprendre l'ABC de l'écriture de la langue française. Les écoles sont pauvres, les professeurs sous-payés, mais les jeunes veulent apprendre. Puis on mettra en place, grâce à une communauté religieuse féminine, les soeurs de la Congrégation Notre Dame, une école dite normale qui formera les futures institutrices. La formation des « maîtresses d'écoles » fut sans nul doute la clef de voûte de l'épanouissement du frêle système d'éducation aux Îles. Et cela a donné un air d'aller à la langue française écrite dans l'archipel.

Aujourd'hui, tout cela semble bien lointain. Mais les Madelinots doivent se rappeler qu'ils reviennent de loin et que les débuts furent très difficiles pour les ancêtres, tant au niveau économique qu'éducationnel et linguistique.

L'état actuel

En 2000, les Madelinots peuvent compter sur un système d'éducation bien organisée, de la maternelle jusqu'au collège, des bibliothèques dans chaque municipalité sans compter celles du Collège et de l'école polyvalente, des librairies françaises qui offrent les livres les plus récents, des médias locaux, journal, radio, télévision qui diffusent et commentent la nouvelle dans un français correct teinté d'expressions et d'accents du terroir madelinot, des journaux nationaux, Le Soleil, La Presse, Le Devoir, Le Journal de Montréal qui sont disponibles le jour même sur les tablettes des dépanneurs, un accès à des centaines de canaux de télévision, en français et en anglais, grâce aux satellites de communication et plus récemment une porte ouverte sur le monde grâce à l'autoroute de l'information, la vaste toile couvrant la petite planète terre. Nous entrons dans une nouvelle façon de communiquer, d'écrire, de lire, de voir et d'entendre le monde.

Aujourd'hui aux Iles, des écrivains écrivent des livres, des romans, des nouvelles, des récits historiques, voir même des dictionnaires de mots et d'expressions typiques aux Madelinots. Des expositions de livres sont organisées depuis quelques années au collège des Iles. Un Centre d'Archives régional est en opération et en attente de son agrément par le ministère de la culture et des communications du Québec. Ce centre où sera conservé tout le patrimoine écrit des Iles est en voie d'être relocalisé prochainement au collège des Iles. En 2002, deux historiens livreront pour la première fois une histoire complète des Madelinots depuis les origines jusqu'à nos jours

En résumé, ça bouge aux Iles et les battements du coeur de la langue française sont réguliers et indiquent une bonne santé.

Mais cela ne veut pas dire que tout est parfait et qu'il n'y a pas de place à l'amélioration.

Les obstacles

Au niveau de la qualité de la langue orale, on semble glisser vers la facilité de nos jours. Aux Iles, on n'a pas, comme dans la région de Montréal, à se préoccuper du statut de la langue ou encore de la langue d'affichage. Tout se passe en français ou presque. Les quelques affiches anglaises sont disparues avec la mise en oeuvre de la Charte de la langue française.

Si la langue madeleineienne est riche et savoureuse, de par ses mots empruntés au vieux français, de par ses accents typiques et inimitables, on constate une dérive dans l'utilisation d'expressions raccourcies, comme «t,sais j'veux dire» et autres expression semblables. Les anglicismes sont également présents dans les conversations, surtout lorsqu'on parle d'équipement de pêche, de navigation maritime, de mécanique automobile, etc... Tout cela pose la question de la qualité de la langue orale aux Iles.

Quant aux accents particuliers, différents si vous êtes de Havre-Aubert ou de Havre-aux-Maisons, de l'Étang-du-Nord ou de Grande Entrée, ils démontrent que la langue française revêt les couleurs du terroir. La langue des Iles est truffée de mots transmis aux générations successives par les premiers habitants de l'archipel. Ces mots et ces expressions ont été colligées et expliquées dans un dictionnaire, la bible de la langue des Iles, oeuvre de madame Chantal Naud. Ce dictionnaire témoigne de la grande richesse du vocabulaire de la langue des Madelinots.

Au plan de la langue écrite, on constate que malgré les efforts des écoles, primaires et secondaires, et du collège, il y a place à une amélioration notable. Un éminent professeur de français me disait récemment être étonné de constater que beaucoup d'étudiants avaient de la difficulté à construire un petit texte dans un français correct. Le conseil de la langue française ne proposait-il pas récemment « d'accélérer le processus de la réforme de l'enseignement du français pour qu'à la fin de leurs études secondaires, les élèves puissent s'exprimer, par écrit et oralement, dans un français correct » et « de faire en sorte que chaque élève ait à sa disposition sa propre grammaire et son propre dictionnaire.»

Parlant de langue écrite, il ne faudrait surtout pas passer sous silence la présence aux Iles d'un nombre relativement important d'hommes et de femmes adultes qui ne savent pas ou plus lire et écrire un texte en français. Les analphabètes sont les grands oubliés de la langue française. Il est vrai

que des sessions ont été organisées au cours des dernières années pour venir en aide à ce segment de la population des Iles qui, si elle possédait une langue française fonctionnelle pourrait non seulement être plus utile à la société, mais surtout pourrait jouir des richesses de la littérature française.

Au plan des équipements de soutien à la langue française, je devrai souligner l'absence d'une bibliothèque centrale aux Iles dans laquelle seraient regroupés tous les livres nécessaires aux études des étudiants du secondaire et du collégial, aux étudiants de l'éducation permanente, et aux intéressés Madelinots en général. La dispersion des livres dans les bibliothèques municipales, si elle permet un accès plus facile aux livres, aux revues, a la désavantage de ne pas offrir un large éventail de documents à sa clientèle. Et si le livre ou la revue n'est pas dans la bibliothèque, il faut attendre qu'il soit envoyé de la bibliothèque centrale située en Gaspésie.

Une autre carence à souligner dans les instruments mis à la disposition des chercheurs Madelinots, c'est l'absence d'un véritable centre de documentation portant exclusivement sur les Iles de la Madeleine et abordant tous les aspects de la vie des Madelinots et leur histoire. Cette documentation existe mais elle est dispersée aux quatre vents, entre Moncton, Québec, Boston, et Rimouski.. Le rapatriement de ces documents devrait être une priorité au cours des prochaines années pour donner plus de profondeur et de largeur aux sources d'information historiques accessibles aux chercheurs et aux gens des Iles.

En résumé, si la langue française n'est pas menacée aux Iles par le danger d'assimilation à une autre langue, il ne faudrait pas se laisser aller à la facilité en nous disant que nous pouvons nous asseoir sur nos lauriers. Ce serait la plus grande erreur à commettre, car la langue, c'est comme un jardin, il faut la cultiver si on veut qu'elle produise ses plus beaux fruits.

En tant qu'éditeur de l'hebdomadaire des Iles, Le Radar, depuis bientôt une trentaine d'années, je puis dire que nous avons toujours cherché à présenter des informations intéressantes dans une langue française correcte, facilement accessible à la majorité. Je crois que les médias, en particuliers, les médias écrits exercent une grande influence sur la qualité de la langue française. Même si aujourd'hui, les grands journaux abandonnent l'embauche de réviseurs professionnels pour s'en remettre aux logiciels et aux journalistes, dans notre hebdo, le plus petit de tout le Québec, nous avons à notre service la crème des correcteurs et nous continuerons à retenir leurs services dans l'avenir.

A lire mon exposé, certains seraient portés à penser que je suis contre l'apprentissage de la langue anglaise ou de toute autre langue étrangère. Bien au contraire, je crois que la connaissance de la langue anglaise est très utile, voir nécessaire, et qu'elle devrait être enseignée très tôt dans le curriculum scolaire. Mon expérience personnelle m'a démontré que les enfants peuvent très bien apprendre simultanément deux langues tout en accordant la prédominance à la langue de sa communauté.

La question que vous êtes venus nous poser est la suivante :

«La charte de la langue française» et toutes les lois qui ont été votées depuis 25 ans, sont-elles encore nécessaires aujourd'hui alors que nous vivons dans un contexte totalement différent de celui des années 70 ?

Il faudrait probablement un autre mémoire pour répondre adéquatement à cette question et je ne suis pas un spécialiste de la chose.

En tant que citoyen du Québec, étant donné que nous formons une communauté restreinte dans un grand ensemble anglophone nord-américain, je crois qu'il est nécessaire d'avoir une loi qui protège et promeut ce que nous avons de plus précieux. Aux États-Unis, certains états ont passé des lois pour protéger la langue anglaise de l'invasion de la langue espagnole. Ils se sentaient menacés, eux qui forment une nation de 250 millions d'habitants. Je pense qu'il faudrait mettre à jour la charte de la langue française en tenant compte du nouveau contexte mondial dans lequel nous vivons et qui est très différent de celui des années 60. Un nouveau défi à relever et pour lequel je vous souhaite la meilleure des chances.

En terminant, je voudrais vous citer un extrait d'un texte de Jean-Marc Léger paru dans la revue l'Action Nationale, édition d'octobre 2000, en marge des états généraux de la langue française.

«Chez-nous sans doute plus que chez aucun autre peuple, le sort de la langue est au cœur de l'aventure collective. Si nous cessions d'être de langue française, de nous penser et de nous sentir comme francophones de souche, nous perdriions notre raison d'être. C'est pourquoi le combat pour la langue s'est toujours identifié au combat pour le Québec, c'est pourquoi hier comme aujourd'hui le problème de la langue fut et reste le problème essentiel, celui qui résume tous les autres.»

Je vous remercie de votre attention.